

Quel poisson mangez-vous? Les scientifiques de la Commission publient un rapport relatif à la détection de la fraude dans le secteur de la pêche grâce aux nouvelles technologies

Des filets de loup bon marché vendus comme de coûteux filets de sole ou du cabillaud pêché en mer du Nord déclaré comme provenant de la mer Baltique: voici deux exemples de fraude constatés dans le secteur de la pêche. Un rapport de la Commission européenne publié aujourd'hui explique comment les technologies moléculaires, reposant sur la génétique, la génomique, la chimie et la criminalistique, peuvent permettre de répondre clairement à des questions telles que «de quelle espèce provient ce produit de la pêche?», «où ce poisson a-t-il été pêché?» ou encore «s'agit-il d'un poisson sauvage ou d'un poisson d'élevage?». Dans ce rapport élaboré par le Centre commun de recherche (JRC) de la Commission et intitulé «[Deterring illegal activities in the fisheries sector](#)» (Prévenir les activités illicites dans le secteur de la pêche), il est démontré que ces technologies peuvent contribuer à lutter contre les pratiques illicites et améliorer la traçabilité, y compris pour les produits transformés tels que le poisson en conserve, «de l'océan à la fourchette».

Lors de la présentation du rapport à l'occasion de la manifestation «Slow Fish» à Gênes, M^{me} Maria Damanaki, membre de la Commission chargé des affaires maritimes et de la pêche, a déclaré: «*La pêche illicite rapporte, selon les estimations, quelque 10 milliards € par an dans le monde. Il s'agit là d'une activité criminelle qui a des effets négatifs sur l'économie mondiale, perturbe les écosystèmes marins et porte préjudice aux communautés de pêcheurs comme aux consommateurs. Si les règles ne sont pas respectées dans les eaux de l'UE et en dehors de celles-ci, il est impossible de garantir une pêche durable. Aujourd'hui commence une nouvelle ère: le défi sera maintenant de mettre en pratique au quotidien ces nouvelles technologies dans toute l'Europe.*»

M^{me} Maire Geoghegan-Quinn, membre de la Commission chargé de la recherche, de l'innovation et de la science et principale responsable du JRC, a quant à elle déclaré: «*Ce rapport capital, rédigé par les scientifiques de la Commission au sein du JRC, montre qu'une utilisation plus large et mieux coordonnée des technologies moléculaires innovantes peut contribuer à contrecarrer la fraude dans le secteur de la pêche et à garantir que les consommateurs ne soient pas trompés sur la valeur et le contenu de leur assiette.*»

L'étiquetage du poisson et des produits de la pêche avec un autre nom d'espèce ou la déclaration d'une fausse origine géographique sont deux techniques de fraude courantes dans le secteur. Le rapport décrit comment les méthodes moléculaires, telles que celles reposant sur la technologie de l'ADN, rendent possible l'identification des espèces, même dans les produits transformés, sans recours à des connaissances spécialisées. Les technologies moléculaires constituent ainsi un outil puissant en matière de contrôle indépendant et viennent compléter les procédures de vérification, notamment au cours de l'«examen physique» d'un lot, d'un produit, d'un conteneur, d'un lieu de stockage, etc.

Le rapport du JRC préconise une approche cohérente et pratique à l'échelle de l'UE pour que les nouvelles technologies moléculaires soient mises à la disposition des autorités européennes de contrôle et de lutte contre la fraude.

Ce rapport vise à promouvoir un dialogue informé entre les différentes parties prenantes et propose les mesures concrètes suivantes:

- renforcer la diffusion des informations et conseils pertinents auprès de tous les acteurs du secteur;
- permettre aux laboratoires analytiques des États membres d'avoir accès aux répertoires communs de données de référence et à toutes les autres connaissances pertinentes pour l'analyse des poissons et des produits de la pêche. Ces répertoires pourraient être similaires à la base de données «Fishtrace» (www.fishtrace.org), hébergée par le JRC;
- mettre en place un réseau de laboratoires de test certifiés pour réaliser des analyses visant à contrôler les activités et à lutter contre la fraude, ainsi que pour partager des protocoles analytiques harmonisés et validés;
- assurer la formation complète des inspecteurs et du personnel des laboratoires afin de garantir que la manipulation et l'analyse des échantillons soient correctement effectuées.

Le JRC évalue actuellement les coûts et les avantages sur la base de données provenant de plus de 100 cas signalés afin de faciliter la mise en œuvre pratique des technologies concernées. Les coûts d'un certain nombre de ces technologies, en particulier l'analyse ADN, ont baissé de façon drastique.

Contexte

Afin d'améliorer la traçabilité des produits de la mer et de lutter contre la pêche illicite, la Commission est actuellement engagée dans la mise en œuvre du règlement INN (voir [MEMO/09/2002](#)), lequel exige que tous les produits de la pêche marine soient accompagnés de certificats de capture validés. Il incombe aux autorités compétentes des États membres de valider les certificats. Les technologies récemment mises au point, telles que celles décrites dans le nouveau rapport du JRC, peuvent contribuer à ce processus.

La manifestation **Slow Fish 2011**, organisée à Gênes en Italie du 27 au 30 mai, est la cinquième rencontre internationale semestrielle consacrée à la pêche et aux écosystèmes marins. Les débats, réunions, ateliers et dégustations de cette édition portent principalement sur la pêche durable et la consommation responsable des produits de la mer.

Glossaire

Génétique: L'étude de l'hérédité et des mutations transmissibles dans les organismes. Dans ce cas, il s'agit de l'étude des marqueurs génétiques permettant de révéler les différences entre les espèces ou les différences entre des groupes (populations) de la même espèce.

Génomique: L'étude d'un grand nombre de gènes ou de marqueurs génétiques dans le génome. Aujourd'hui, le «séquençage ADN de haut débit» permet de séquencer rapidement de larges segments d'ADN (génomomes entiers).

Criminalistique: discipline scientifique consacrée à la collecte méthodique et à l'analyse des preuves dans le but d'établir des faits pouvant être présentés dans une procédure légale. (En bref: l'utilisation de l'analyse scientifique afin de fournir des informations dans des enquêtes criminelles.)